

# HANDI'BUS AGGLO



**Le Transport  
des Personnes  
à Mobilité Réduite  
de l'Agglomération  
Fécamp Caux  
Littoral**





Madame, Monsieur,

Les élus de l'Agglomération Fécamp Caux Littoral ont fait le choix de créer un nouveau service de transport collectif à la demande, dédié aux personnes en situation de handicap :

« **Handi'Bus Agglo** ».

Faciliter leur déplacement et, de fait, leur bonne intégration était une priorité de la refonte du service de transport de l'Agglomération.

Ainsi, ce nouveau service public rayonne sur l'ensemble des 33 communes de l'Agglomération Fécamp Caux Littoral avec un véhicule adapté.

Les voyageurs pourront se rendre dans n'importe quelle commune de l'Agglomération, des Loges à Riville, en passant par Fécamp, Valmont, Maniquerville...

Ils devront s'être inscrits préalablement pour bénéficier du service et avoir effectué la réservation pour le trajet voulu.

Pour mieux vous accompagner, le conducteur est formé à la prise en charge des personnes en situation de handicap.

Retrouvez toutes les modalités pratiques dans ce guide.

Bon voyage avec Handi'Bus Agglo !

**Marie-Agnès Poussier-Winsback**

Présidente de l'Agglomération Fécamp Caux Littoral

# HANDI'BUS AGGLO un service de l'Agglomération Fécamp Caux Littoral

**HANDI'BUS AGGLO EST LE SERVICE  
DE TRANSPORT PUBLIC À LA DEMANDE  
DÉDIÉ AUX PERSONNES À MOBILITÉ  
RÉDUITE DES 33 COMMUNES DE  
L'AGGLOMÉRATION FÉCAMP CAUX  
LITTORAL.**



**Je découvre  
le service  
Handi'Bus  
Agglo**

# 1.

**TOUT SAVOIR SUR  
LE FONCTIONNEMENT  
DU SERVICE**





# Comment bénéficiaire du service ?

Handi'bus Agglo s'adresse aux personnes à mobilité réduite ayant besoin de se déplacer sur le territoire de l'Agglomération Fécamp Caux Littoral.

**Le service est accessible de plein droit :**



Aux personnes en **fauteuil roulant** titulaires d'une **carte mobilité inclusion invalidité** (ou **carte invalidité**).



Aux personnes **semi-valides** titulaires d'une **carte mobilité inclusion invalidité** avec la mention «**besoin d'accompagnement**» ou «**besoin d'accompagnement cécité**».

**Handi'Bus Agglo fonctionne tous les jours de l'année, sauf le 1<sup>er</sup> mai :**



Sur **inscription** au service



Sur **réservation** préalable au voyage



Pour un **déplacement d'adresse à adresse, sur la voie publique**, sans accompagnement dans les étages, ni portage.

# Comment m'inscrire ?

Le service Handi'Bus Agglo est accessible après la validation de l'inscription.

## 1 Je me procure le dossier d'inscription

Le dossier d'inscription au service est disponible sur le site internet **www.ficibus.com**.

Il peut être envoyé par mail ou par courrier en faisant la demande par téléphone au **02.35.28.19.88**, et via le service ElioZ.

Il est également disponible dans la **mairie de ma commune**.

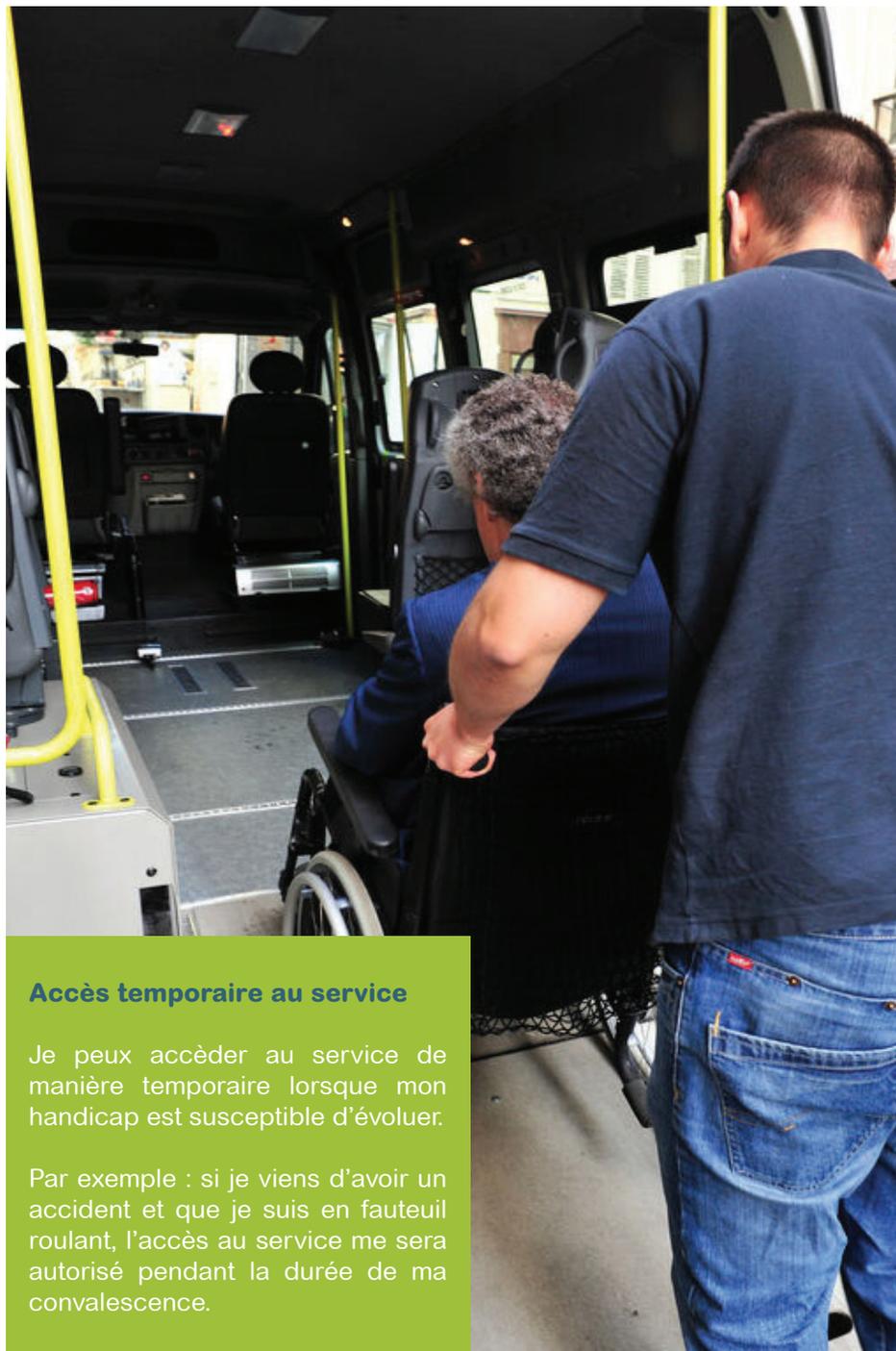
## 2 Je complète le dossier d'inscription

Le dossier d'inscription doit être complété et remis :

- Sur le site internet **www.ficibus.com**.
- Par mail à l'adresse **contact@ficibus.com**
- Par courrier à l'adresse :  
**Keolis Seine Maritime**  
**Service Handi'Bus Agglo**  
**55-57 Chemin du Nid de Verdier**  
**76 400 Fécamp**

## 3 Je reçois la décision

La décision d'inscription est transmise par mail ou par courrier dans un délai de 8 jours ouvrés suivant la demande. Si elle est favorable, les conditions d'accès me sont précisées.



### **Accès temporaire au service**

Je peux accéder au service de manière temporaire lorsque mon handicap est susceptible d'évoluer.

Par exemple : si je viens d'avoir un accident et que je suis en fauteuil roulant, l'accès au service me sera autorisé pendant la durée de ma convalescence.

# J'utilise le service Handi'Bus Agglo



# 2.

**UN VOYAGE EN TOUTE  
SÉCURITÉ POUR TOUS  
MES BESOINS.**

# J'achète mon titre de transport

Tous les titres de transport Ficibus sont utilisables sur le service Handi'Bus Agglo.

Mon ticket sur ma **Carte Atoumod**

- » 1 voyage
- » 10 voyages
- » Titre week-end
- » Abonnement mensuel
- » Abonnement annuel



Mon ticket sur mon **Billet Atoumod**

- » 1 voyage
- » 10 voyages
- » Titre week-end

## **Bon à savoir**

Lors de mon inscription, une carte Atoumod m'est offerte. Elle peut être rechargée à bord des véhicules, chez les dépositaires Ficibus et au dépôt de Keolis Seine Maritime à Fécamp.

## Les tarifs des tickets sont les suivants :

- » 1 voyage - 0.50€
- » 10 voyages - 4€
- » Titre week-end - 1€
- » Abonnement mensuel - 15€
- » Abonnement annuel - 150€



## L'application ATOUMOD M-TICKET

### L'application pour smartphone

ATOUMOD M-TICKET me permet d'acheter mon ticket de bus facilement et rapidement !

Grâce à ma carte bancaire, j'achète mon ticket et je voyage librement !



### Bon à savoir

Je peux voyager avec un accompagnateur.  
Je dois déclarer sa présence lors de ma réservation.  
Son voyage est gratuit.

# Je réserve mon transport

La réservation est obligatoire pour emprunter le service Handi'Bus Agglo.

## 1 Je prends contact

- » **Sur le site internet [www.ficibus.com](http://www.ficibus.com) > Handi'Bus Agglo.**  
Tous les jours, 24h sur 24.
- » **Par téléphone au 02.35.28.19.88 ou via le service Elio.**  
Du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h30.

## 2 Lors de la réservation j'indique

- » **Mon nom et mon prénom**
- » **Le jour et l'horaire de mon voyage**  
J'indique si je préfère arriver à l'heure ou partir à l'heure
- » **L'adresse complète de départ et d'arrivée**
- » **La présence ou non d'un accompagnateur, et s'il s'agit d'un enfant**
- » **Si je voyage en fauteuil roulant, déambulateur etc.**
- » **La présence ou non d'un chien d'assistance ou chien guide.**

## 3 Le jour de mon transport

Je reçois une confirmation de mon voyage et des horaires.

### Bon à savoir

Handi'Bus Agglo est un transport collectif.

Le recours au groupage est possible (transport de plusieurs voyageurs avec plusieurs arrêts pendant le trajet).

Ainsi, mon transport peut-être décalé de + ou - 30 minutes par rapport à l'horaire convenu de réservation.

J'en suis informé la veille, lors de la confirmation du voyage.

### **Pour mes transports réguliers**

Si mes trajets sont réguliers (mêmes jours, mêmes horaires), je peux réserver jusqu'à 1 mois à l'avance.

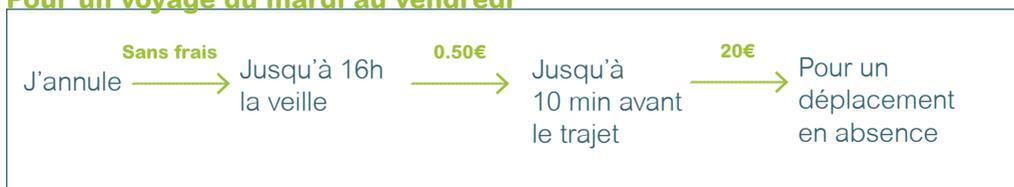
Une fois mis en place, je peux tout de même annuler la réservation, dans le respect des conditions d'annulation.



# Si j'annule mon voyage

Le respect des délais est essentiel à la bonne utilisation du service Handi'Bus Agglo. Il permet de proposer chaque transport annulé à un autre voyageur en attente.

## Pour un voyage du mardi au vendredi



## Pour un voyage le samedi, dimanche ou lundi



### Bon à savoir

Si je n'annule pas mon voyage dans les délais, sans explication le justifiant, l'accès au service peut-être suspendu pour une semaine, et en cas de récurrence, pour un mois.

# Le jour de mon voyage

Le confort des voyageurs est essentiel.  
Voici quelques conseils pour voyager :



Je me rends 5 minutes avant l'horaire convenu sur le lieu de rendez-vous



Je valide mon ticket ou ma carte Atoumod dès ma montée dans le véhicule.

Si je n'ai pas de ticket, j'en achète un auprès du conducteur.

Je conserve mon titre en cas de contrôle.



Je peux voyager avec un animal de petite taille transporté dans une petite cage à condition qu'il ne salisse pas le véhicule.



Je peux voyager avec mon chien d'assistance.



Je peux voyager avec des paquets, valises ou chariots peu encombrants de moins d'un mètre. Ces objets sont sous ma responsabilité.



Les trotinettes, vélos, skateboard et assimilés sont interdits.

# Je voyage en règle

Pour voyager en règle, je valide mon titre de transport à chaque montée dans le véhicule.  
Des contrôles sont réalisés de façon inopinée.

## Montant des amendes en fonction de la fraude

Abonnement non-validé.....	45€
Titre de transport non-validé.....	45€
Validation à la vue du contrôleur.....	45€
Titre de transport non-valable ou périmé.....	45€
Titre de transport détérioré.....	45€
Défaut de titre de transport.....	45€
Titre de transport falsifié.....	45€
Titre de transport appartenant à une tierce personne..	45€
Non-respect de l'obligation de porter le masque .....	135€
Trouble de l'ordre ou de la tranquillité des voyageurs. .	150€
Violation de l'interdiction de souiller les banquettes, de cracher, d'uriner .....	150€
Entrée ou séjour en état d'ivresse.....	150€

### Bon à savoir

Le conducteur est formé au service.

Toutefois, il n'est pas habilité à me porter, me vêtir ou me dévêtir.

Il ne m'accompagne pas chez moi : appartement, maison, jardin, hall d'immeuble etc.

Il ne porte pas mes sacs, valises, courses.

Il ne vient pas me chercher à la sortie d'un autre mode de transport : quai de la gare, sortie du car etc. Il attend au lieu fixé lors de la réservation.

# Je contacte Handi'Bus Agglo

## Je souhaite avoir une information



Par téléphone : **02.35.28.19.88**  
(Numéro gratuit)



Par mail : **contact@ficibus.com**



Au dépôt de Keolis Seine Maritime  
**55/57 Chemin du Nid  
de Verdier  
76 400 Fécamp**

## Je souhaite réserver



Par téléphone : **02.35.28.19.88**  
(Numéro gratuit)



Par internet :  
**www.ficibus.com > Handi'Bus Agglo**  
Par mail : **contact@ficibus.com**



Au dépôt de Keolis Seine Maritime  
**55/57 Chemin du Nid de Verdier  
76 400 Fécamp**



Le service  
ELIOZ permet  
la transcription  
téléphonique pour  
les personnes  
malentendantes et  
sourdes.

Connectez-vous sur  
le site internet  
[www.ficibus.com](http://www.ficibus.com).

La transcription est  
possible :



LFPC



LSF



TTRP



**Service Commercial**  
**02.35.28.19.88**

[www.ficibus.com](http://www.ficibus.com)



**HandiBUS**  
Agglo